

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS

à partir du 1^{er} de chaque mois
 France et Algérie: Un an... 25 fr.
 — Six mois... 14 fr.
 Étranger U.-P.: Un an... 32 fr.
 — Six mois... 18 fr.

Paraissant le Vendredi

Rédacteur en chef: Edmond THÉRY

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO:

France: 0 fr. 50 — Étranger: 0 fr. 60

Adresse télégraphique: Éconopéan-Paris

INSERTIONS

Ligne anglaise de 5 centimètres
 Annonces en 7 points..... 2 50
 Réclames en 8 points..... 4 »
 Ce tarif ne s'applique pas aux annonces
 et réclames d'émission.

TÉLÉPHONE: Central 46-61

N° 1377. — 54^e volume (4)

Bureaux: 50, rue Sainte-Anne, Paris (2^e Arr^t)

Vendredi 26 Juillet 1918

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Emission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES				Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/courus et dépôts particuliers	Portefeuille escompte	Avances s' valeurs mobilières		
FRANCE — Banque de France								
1914 23 juillet...	4.104	640	6.912	943	1.541	739	3 1/2	
1918 11 juillet...	5.426	267	29.090	3.970	2.208	934	5	
1918 18 juillet...	5.431	270	29.111	3.897	2.201	927	5	
1918 25 juillet...	5.432	277	29.148	3.845	2.169	896	5	
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire								
1914 23 juillet...	1.696	146	2.364	1.180	939	63	4	
1918 29 juin...	2.933	151	15.638	11.477	20.839	7	5	
1918 7 juillet...	2.933	151	15.712	10.400	19.567	6	5	
1918 15 juillet...	2.934	152	15.589	9.888	19.020	12	5	
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre								
1914 29 juillet...	1.004	»	197	1.055	844	»	3	
1918 4 juillet...	1.633	»	1.373	3.802	2.823	»	5	
1918 11 juillet...	1.649	»	1.377	3.511	2.746	»	5	
1918 18 juillet...	1.663	»	1.384	3.370	2.638	»	5	
DANEMARK — Banque Nationale								
1914 31 juillet...	410	»	219	24	94	15	6	
1918 30 mars...	259	4	492	85	63	16	5	
1918 30 avril...	258	3	487	139	78	16	5	
1918 31 mai...	258	3	483	154	68	14	5	
ESPAGNE — Banque d'Espagne								
1914 30 juillet...	543	706	1.919	498	446	170	4 1/2	
1918 28 juin...	2.101	704	2.911	1.408	560	396	4 1/2	
1918 6 juillet...	2.115	696	2.949	1.081	565	392	4 1/2	
1918 13 juillet...	2.118	694	2.975	1.096	576	391	4 1/2	
HOLLANDE — Banque Néerlandaise								
1914 25 juillet...	340	17	652	10	185	130	3 1/2	
1918 8 juin...	1.512	16	1.926	92	116	256	4 1/2	
1918 15 juin...	1.507	16	1.914	123	111	249	4 1/2	
1918 22 juin...	1.507	16	1.895	129	109	251	4 1/2	
ITALIE — Banque d'Italie								
1914 31 juillet...	1.105	89	3.086	245	586	471	5 1/2	
1918 20 mai...	837	79	7.336	1.510	736	623	5	
1918 31 mai...	837	79	7.440	1.437	773	625	5	
1918 10 juin...	831	77	7.513	1.474	767	605	5	
NORVÈGE — Banque de Norvège								
1914 31 juillet...	61	2	173	20	109	6	5	
1918 31 mars...	171	1	489	176	154	8	6	
1918 30 avril...	171	1	502	163	158	8	6	
1918 31 mai...	168	1	499	157	150	8	6	
ROUMANIE — Banque Nationale								
1914 18 juillet...	154	1	414	14	237	47	5 1/2	
1917 15 juillet...	493	0	1.696	157	295	49	5	
1917 22 juillet...	493	0	1.717	154	296	49	5	
1917 29 juillet...	494	0	1.730	111	296	53	5	
RUSSIE — Banque de l'Etat								
1914 21 juillet...	4.270	197	4.358	698	1.049	518	5 1/2	
1917 14 octobre...	3.456	413	46.107	6.773	38.552	4.859	6	
1917 21 octobre...	3.456	445	47.621	6.720	39.701	4.491	6	
1917 29 octobre...	3.453	475	48.965	6.723	41.803	4.592	6	
SUEDE — Banque Royale								
1914 31 juillet...	146	8	320	109	236	41	5 1/2	
1918 30 mars...	361	3	883	180	374	195	7	
1918 30 avril...	361	3	861	139	335	168	7	
1918 31 mai...	362	2	875	152	309	175	7	
SUISSE — Banque Nationale								
1914 23 juillet...	180	19	639	51	94	20	3 1/2	
1918 29 juin...	384	57	721	154	345	31	4 1/2	
1918 6 juillet...	384	56	707	149	327	33	4 1/2	
1918 15 juillet...	383	56	688	155	308	35	4 1/2	

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES				Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/courus et dépôts particuliers	Portefeuille escompte	Avances s' valeurs mobilières		
ÉTATS-UNIS								
Banques de Réserve Fédérale								
1914 4 décemb...	1.155	160	26	1.256	46	»	»	
1918 7 juin.....	4.465	293	8.198	7.240	6.165	»	»	
1918 14 juin.....	4.611	292	8.258	7.681	6.295	»	»	
1918 21 juin.....	4.599	284	8.390	7.302	5.819	»	»	
Banques associées et Trusts Companies								
1914 5 décemb...	959	358	354	10.254	10.845	4 3/4	»	
1918 8 juin.....	223	121	186	19.517	22.518	5 1/2	»	
1918 15 juin.....	222	122	186	19.617	22.734	5 1/2	»	
1918 22 juin.....	220	120	183	19.480	22.555	5 1/2	»	

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	26 juin 1918	3 juillet 1918	10 juillet 1918	17 juillet 1918	24 juillet 1918
Londres.....	25.224	25.174	27.155	27.155	27.155	27.155	27.155
New-York.....	518.25	516	570	570	570	570	570
Espagne.....	100	96.55	157.60	158.20	157.60	157	154
Hollande.....	208.30	207.56	288	293.50	295	295.50	»
Italie.....	100	99.62	62.25	63.50	63.25	»	63
Pétrograd.....	266.67	263	»	»	»	»	»
Suède.....	138.89	138.25	200	201	202.50	203.50	204
Suisse.....	100	100.03	142.50	143.75	144.25	144.50	144.26
Canada.....	518.25	»	»	»	»	»	»

Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	26 juin 1918	3 juillet 1918	10 juillet 1918	17 juillet 1918	24 juillet 1918
Londres.....	100 liv.	99.82	107.66	107.66	107.66	107.66	107.66
New-York.....	» dol.	99.56	109.99	109.99	109.99	109.99	109.99
Espagne.....	» pes.	96.55	157.60	158.20	157.60	157	154
Hollande.....	» flor.	99.64	138.25	140.89	141.61	141.85	»
Italie.....	» lire.	99.62	62.25	63.50	63.25	»	63
Pétrograd.....	» rbl.	98.62	»	»	»	»	»
Suède.....	» cou.	99.46	144	144.72	145.80	146.52	146.88
Suisse.....	» fr.	100.03	142.50	143.75	144.25	144.50	144.25
Canada.....	» dol.	»	»	»	»	»	»

Changes de Londres sur: (chèque)

	Pair	16 juillet 1914	25 juin 1918	2 juillet 1918	9 juillet 1918	16 juillet 1918	23 juillet 1918
Paris.....	25.224	25.184	27.15	27.155	27.155	27.155	27.16
New-York.....	4.86	4.871	4.76	4.76	4.76	4.76	4.76
Espagne.....	25.22	25.90	17.20	17.275	17.28	17.29	17.485
Hollande.....	12.109	12.125	9.36	9.27	9.295	9.20	9.200
Italie.....	25.22	25.268	44.275	43.30	43.63	43.075	42.90
Pétrograd.....	94.58	95.80	»	»	»	»	»
Portugal.....	53.28	46.19	30.75	30.50	30.50	30.50	30.50
Scandinavie.....	18.15	18.24	13.55	13.45	13.47	13.39	13.395
Suisse.....	25.22	25.18	18.825	18.82	18.85	18.80	18.725

Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	25 juin 1918	2 juillet 1918	9 juillet 1918	16 juillet 1918	23 juillet 1918
Paris.....	100 fr.	100.14	92.90	92.88	92.88	92.88	92.86
New-York.....	» dol.	99.90	102.15	102.15	102.15	102.15	102.15
Espagne.....	» pes.	96.64	146.64	146	145.96	145.87	144.25
Hollande.....	» flor.	99.87	129.35	130.61	131.10	131.60	131.60
Italie.....	» lire.	99.82	56.97	58.25	57.81	58.55	58.79
Pétrograd.....	» rou.	98.77	»	»	»	»	»
Portugal.....	» mil.	86.69	57.71	57.24	57.24	57.24	57.24
Scandinavie.....	» cou.	99.56	134.02	135.02	134.82	135.62	135.37
Suisse.....	» fr.	100.17	133.98	134.01	133.80	134.16	134.69

La fermeté continue de dominer dans le compartiment des devises neutres; il n'y a pas eu néanmoins de changement notable dans leurs cours. Les *changes scandinaves* se maintiennent à peu près à leur niveau d'il y a huit jours.

Les récents événements militaires n'ont pour ainsi dire pas eu d'effet sur la tenue des devises de l'Entente en Suisse. La *Paris*, le *Londres* et le *New-York* s'y retrouvent à peu près aux mêmes niveaux que le 15 juillet quand la nouvelle offensive allemande a été déclanchée. Dans l'intervalle, entre le 15 juillet et le 23, les variations ont été peu importantes, sauf un fléchissement général enregistré le 17. Voici d'ailleurs les cours : le 15, le *franc français* se négociait à 69,35; le 17, il est tombé à 69,175; le 24, il s'était relevé à 69,40. A ces trois mêmes dates, la *livre sterling* s'est traitée respectivement à 18,80, 18,78 et 18,82 1/2; le *dollar*, 3,95, 3,92 1/2 et 3,95. Les *changes des Empires centraux*, au contraire, se sont nettement dépréciés. Le 15 juillet, le *mark* était encore à 69; après avoir monté à 69,30 le 17, il a fléchi rapidement et s'inscrit le 24 à 67,05. La *couronne austro-hongroise* s'est relativement mieux tenue : de 40,75 le 15 juillet, elle est tombée à 39 le 23. Nous nous garderons de tirer de ces constatations des conclusions d'une portée générale. Ces mouvements prouvent simplement que certaines positions spéculatives ont été liquidées, peut-être un peu brutalement, à la suite des résultats de notre contre-offensive, lesquels ont troublé les prévisions trop confiantes de quelques haussiers ne présentant qu'une médiocre surface. C'est aussi l'avis de la plupart des journaux suisses.

Signalons incidemment qu'il se fait, en ce moment, à l'intérieur de l'Allemagne, pour compte d'entreprises industrielles, des émissions de bons décennaux au porteur, remboursables, au choix du créancier, en *marks* ou en *francs suisses*, sur la base d'un cours de change de 123 1/2 francs suisses pour 100 marks. Les journaux allemands critiquent fort ces opérations, dont l'initiative semble avoir été prise par l'industrie de la potasse, et dans lesquelles ils voient un moyen détourné, employé par quelques gros capitalistes (les plus petites coupures sont de 10.000 marks), pour exporter leurs capitaux, en contournant avec les ordonnances sur les devises. Il est de fait que ces émissions ont, paraît-il, un très grand succès, malgré l'intérêt réduit de ces sortes de bons qui n'est guère que de 4 1/2 %. Ils sont placés en commission par plusieurs banques qui les écoulent à leurs guichets avec un minimum de publicité. La Reichsbank et la Centrale des devises se proposeraient d'intervenir pour mettre un terme à ce trafic.

Puisque nous sommes sur le terrain de la réglementation et du contrôle des changes, enregistrons une information de Buenos-Ayres, aux termes de laquelle le gouvernement brésilien aurait décrété un contrôle officiel du marché du change en vue de prévenir une dévalorisation plus complète de ce marché et d'empêcher la spéculation. Ce contrôle serait exercé par l'intermédiaire de la Banque Nationale du Brésil. On signale également de Londres que le gouvernement japonais aurait décidé d'établir une surveillance étroite du marché des devises. Ainsi se généralise peu à peu le régime de réglementations et de restrictions officielles que la guerre rend nécessaire en raison du trouble profond qu'elle apporte dans la condition financière des belligérants et dans les rapports économiques internationaux.

Le *change espagnol* fait exception dans le mouvement de fermeté générale des changes neutres que nous signalions au début. Il a même fléchi d'une façon appréciable, quoique son niveau reste très anormal. Le 24 juillet, la *peseta* clôture, à Paris, à 1,54; le cours moyen du 17 juillet s'éta-

blissait à 1,57 et il est resté à ce même niveau les 18 et 19. Ce fléchissement est le résultat des mesures prises par les Alliés pour la stabilisation de leur change dans la Péninsule. L'encaisse-or de la Banque d'Espagne continue d'augmenter de semaine en semaine du montant des envois que font les Alliés. On annonce, d'autre part, qu'une Commission vient de quitter New-York, se rendant à Madrid, pour s'occuper de la question du change hispano-américain. La *rente Extérieure* a été entraînée par la baisse de la *peseta*; elle s'inscrit à 137,10 au lieu de 142. Au 16 juillet, il avait été converti 116.780.700 *pesetas* d'Extérieure en rente Intérieure 4 %; en outre, 466.031.500 *pesetas* étaient domiciliées.

Dans les *changes alliés*, il y a lieu de signaler une légère tension de la *livre sterling* à 27,16 sur le marché libre. Le *dollar* est sans changement; l'Italie se stabilise à 63.

Cours des changes de New-York sur :

Pair	16	25	2	9	16	23
	juillet 1914	juin 1918	juillet 1918	juillet 1918	juillet 1918	juillet 1918
Paris	5.184	5.164	5.71 1/2	5.71 1/2	5.71 1/2	5.71 1/2
Londres	4.86 1/2	4.87 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2
Berlin (1)	95.28	95.06	"	"	"	"
Amsterdam	40.195	"	50 3/4	5 1/8	50 3/4	51 1/2

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères.

Unités	16	25	2	9	16	23
	juillet 1914	juin 1918	juillet 1918	juillet 1918	juillet 1918	juillet 1918
Paris	100 fr.	100 27	90 68	90 70	90 70	90 70
Londres	100 liv.	100 19	97 91	97 91	97 91	97 91
Berlin	100 mk.	99 67	"	"	"	"
Amsterdam	100 fl.	"	126 26	124 70	126 26	127 50

Changes sur Londres à (Cours moyen du mardi)

Valeurs à vue	15	2	9	16	23
	juillet 1914	juillet 1918	juillet 1918	juillet 1918	juillet 1918
Alexandrie	97 21/32	97 7/16	97 7/16	97 7/16	97 7/16
Pétrograd	95 80	"	"	"	"
Rio-de-Janeiro	15 7/8	12 15/32	12 1/8	11 15/16	11 23/32
Valparaiso	9 3/4	16 11/16	16 13/16	16 29/32	16 21/32
Cable transfert					
Bombay	1.3 31/32	1.6 1/32	1.6 1/32	1.6 1/32	1.6 1/32
Calcutta	1.3 31/32	1.6 1/32	1.6 1/32	1.6 1/32	1.6 1/32
Hong-Kong	1.10 5/16	3.3 1/4	3.3 5/8	3.3 7/8	3.3 1/4
Shanghai	2.5 3/4	4.8 1/4	4.8 3/4	4.9	4.9
Buenos-Ayres (or)	47 11/16	51 1/4	51 1/8	51	50 3/4
Montevideo	51 3/32	61 1/2	61 1/2	61 1/2	59 1/2
Singapour	2.3 15/16	2.4 3/32	2.4 3/64	2.4 1/2	2.3 63/64
Yokohama	2 0 3/8	2.2 9/16	2.2 9/16	2.2 3/4	"

Variations du mark à

	11	18	25	2	9	16	23
	juin 1918	juin 1918	juin 1918	juillet 1918	juillet 1918	juillet 1918	juillet 1918
New-York (1) (pair : 95 3/8)	"	"	"	"	"	"	"
Amsterdam (pair : 59 3/8)	"	"	"	"	"	"	"
Cours	38	37 30	34 75	34 10	34 15	34 025	33 30
Parité	64 12	62 94	58 64	57 54	57 62	57 41	56 50
Perte %	35 88	37 06	41 86	42 46	42 88	43 59	45 60
Genève (pair : 123 47)							
Cours	76 25	75 15	66 65	69 75	69 75	69 15	67 10
Parité	61 76	60 87	58 99	56 50	56 50	56 01	54 35
Perte	38 24	39 13	46 01	43 50	43 50	43 99	45 65

Le change sur Vienne à Genève est coté 39 15, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 62 72 %.

Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

	23	23	23	23	23	23
	janv. 1918	fév. 1918	mars 1918	avril 1918	mai 1918	juin 1918
Cours de l'or	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9
Cours d'argent	45 7/8	42 1/2	46	49	48 7/8	48 7/8
Escompte hors banque	4 1/32	3 5/8	3 19/32	3 8/16	3 1/2	3 1/2

(1) Depuis le 30 mars 1917 le cours du mark et de la couronne n'est plus coté à New-York.

LA SITUATION

Le succès de la magnifique contre-offensive des Alliés s'affirme toujours — et la retraite allemande s'accroît sans cesse. Jusqu'où ira-t-elle ? La situation semble être présentée sous son vrai jour par cet entrefilet du « Times » :

« Il ne faut pas oublier que, pour l'état-major allemand d'autres soucis viennent s'ajouter à la conservation de la maîtrise du saillant de la Marne. Il se bat pour sauver son prestige. En se laissant surprendre par la contre-attaque de Foch, il a commis une des plus grandes fautes de la guerre et cela au moment le plus mal choisi, c'est-à-dire alors que le parti militaire extrémiste avait, par des promesses alléchantes, triomphé de toutes les oppositions.

« Il a mis en sérieux danger les grands desseins qui devaient lui assurer la victoire à l'automne et il est certain que l'abandon du saillant provoquerait en Allemagne la dépression la plus profonde, tout en détruisant les derniers vestiges de la piteuse réputation guerrière du kronprinz.

« Nous croyons, en conséquence, que les Allemands feront des efforts désespérés pour se maintenir dans ce saillant. »

Le combat ont repris aussi sur le front italien, mais avec moins d'ampleur. L'offensive franco-italienne, en Albanie, se développe avec succès aussi.

On a reçu la confirmation officielle de l'exécution du Tzar, à Ekaterinbourg.

M. de Helfferich, ancien vice-chancelier, a été nommé ambassadeur d'Allemagne en Russie, en remplacement de von Mirbach. Lénine et Trotsky ont autorisé le gouvernement allemand à envoyer à Moscou un bataillon pour la garde de l'ambassade allemande.

Le ministre Seidler est démissionnaire, à Vienne. Il est tombé devant l'opposition irréductible des Polonais. Ceux-ci lui signifient qu'ils ne voulaient plus de lui au pouvoir. Les socialistes allemands annoncent le dessein de lui refuser, non seulement les crédits de guerre, mais le budget ordinaire. D'après les derniers pointages, M. de Seidler allait se trouver en minorité d'une quarantaine de voix au vote sur les douzièmes provisoires. Se sentant perdu, il devint hardi, redouta moins les clameurs des Tchèques, quitta le ton doucereux et fit carrément entendre que l'Autriche serait allemande ou qu'elle ne serait plus rien.

D'autre part, les succès remportés par les armées alliées sur la Marne ont eu une répercussion très nette et pour ainsi dire instantanée sur la politique intérieure allemande.

Les troupes françaises ont manifestement administré la preuve que Kuhlmann avait raison contre le comte Westarp et le grand quartier général et que la victoire allemande n'était point le plus sûr moyen d'arriver à la paix. On a des indices qu'il pourrait en résulter des changements importants dans les hautes sphères gouvernementales de l'Allemagne.

L'effort américain non seulement continue mais s'intensifie. Le secrétaire parlementaire du ministère de la Navigation, répondant à une question,

à la Chambre des Communes, dit que l'organisation du transport des troupes américaines à travers l'Atlantique se poursuit au taux d'environ deux cent mille hommes par mois dans les vaisseaux britanniques contrôlés seuls, outre cent mille dans les vaisseaux américains.

« Cela nécessairement, ajoute-t-il, prive le Royaume-Uni et les Alliés des importations qui auraient pu autrement être effectuées, mais l'organisation de la navigation, d'une façon générale a été telle que les fournitures et le matériel de guerre ont été transportés en quantités nécessaires pour nous et nos alliés. »

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

L'offensive prononcée par le Kronprinz depuis le 15 juillet avait été, comme nous le disions dans notre précédente chronique, un sanglant échec pour l'ennemi. Dès le 18, les troupes franco-américaines ont attaqué à leur tour, presque sans préparation d'artillerie, les positions allemandes de l'Aisne à la Marne.

Sur un front de quarante-cinq kilomètres, une avance assez importante fut réalisée le premier jour. La lisière ouest de Soissons était atteinte et nous nous étions emparés de plus de vingt villages.

Le 19, la bataille se poursuivit avec une extrême violence. Plusieurs divisions allemandes de réserve furent jetées dans la mêlée, mais nulle part, elles ne purent parvenir à arrêter la progression des armées Mangin et Degoutte.

Le résultat de notre victorieuse contre-offensive apparut clairement le 20 juillet. Attaqués à droite et au sud de la Marne, les Allemands ont été contraints de battre en retraite et de repasser la rivière tandis qu'entre l'Aisne et la Marne nos troupes pressaient l'ennemi avec succès. Après ces trois jours de combats, notre butin était déjà considérable; plus de 20.000 prisonniers et 400 canons en formaient le bilan impressionnant.

Le communiqué de 14 heures du 22 juillet nous apprenait l'entrée de nos soldats dans Château-Thierry, occupé depuis le 1^{er} juin par l'ennemi. En outre, sous la pression des forces alliées entre l'Oureq et la Marne et des unités qui avaient passé la rivière entre Fossoy et Chartèves, les Allemands furent de nouveau rejetés et Château-Thierry largement dégagé. A l'est, entre la Marne et Reims, les franco-britanniques, secondés par les Italiens, ont enlevé Sainte-Euphrasie et Bouilly et progressé dans la vallée de l'Ardre.

De nouvelles et puissantes contre-attaques furent tentées par les Allemands pour enrayer notre avance entre la Marne et l'Oureq; elles se terminèrent par un échec et nos soldats dépassaient les hauteurs à l'est de la Croix et des Grissoles, prenaient Epieds et gagnaient du terrain au nord-est de Mont-Saint-Père.

Des résultats très satisfaisants étaient obtenus le 23 de part et d'autre de l'Oureq. Au nord, Oulchy-la-Ville et Montgru étaient pris; au sud, notre ligne était portée à l'est de Rocourt. Le même jour, Jaulgonne, sur la rive nord de la Marne, était enlevé par les Américains. Signalons, en outre, une opération locale au nord de Montdidier qui nous a rendu maîtres de Mailly-Raineval, Souvillers et d'Aubvillers.

Des gains appréciables étaient de nouveau enregistrés le 2 juillet. Nous tenions Armentières et le bois du Châtelet au nord, entre l'Oureq et la Marne, gagnions du terrain au nord de Jaulgonne et enlevions le bois de Ris entre la Marne et Reims.

QUESTIONS DU JOUR

La Situation Économique et Financière de la France

C. — Après la Guerre

(Suite) (1)

VI. — Meilleure utilisation des Colonies françaises

Nous avons précédemment constaté que pendant les dix années qui ont précédé la guerre, le domaine colonial de la France avait réalisé de grands progrès et que l'ensemble de son commerce extérieur était passé, au cours de cette période décennale, de 1.104 millions à 2.896 millions de francs.

Malheureusement, la Métropole n'a profité de cet accroissement que dans une mesure très restreinte et l'observation des faits démontre que nous ne tirons pas de nos colonies la 1/10^e partie de ce qu'elles devraient rationnellement nous fournir, comme produits alimentaires et matières premières nécessaires à nos industries. Examinons, d'une manière aussi précise que possible, la situation de notre domaine colonial à la fin de l'année 1913.

La superficie et la population de nos diverses colonies sont exprimées par les chiffres suivants :

Superficie et population des colonies françaises en 1913

Colonies	1.000 kil. carrés	1.000 habitants
Afrique.....	10.654	29.533
Asie.....	804	16.687
Amérique.....	912	451
Mer du Sud.....	21	88
Totaux.....	12.391	46.759

La superficie de notre Empire colonial est donc supérieure à 23 fois celle de la France continentale. Quant à sa population, elle atteignait en 1913 environ 47 millions d'habitants, chiffre de 18 0/0 plus élevé que celui de la population de la Métropole.

Comme on peut le constater, ces colonies sont situées dans toutes les parties du monde et sous toutes les latitudes ; elles possèdent des territoires se prêtant à toutes les cultures et disposent d'une main-d'œuvre autochtone pouvant leur permettre des exploitations intensives.

En 1913, les relations commerciales entre nos colonies et la Métropole se sont élevées à 912 millions pour les importations de la France dans les dites colonies et à 737 millions pour les exportations des mêmes colonies en France. En voici le détail par colonie :

Commerce extérieur des Colonies françaises en 1913

Colonies	Importat. de		Exportat. en		Com- merce total
	France	Autres pays	France	Autres pays	
	(Millions de francs)				
Algérie.....	450	217	344	166	1.177
Tunisie.....	76	68	73	106	323
Maroc.....	102	129	19	19	269
Autres colonies.	284	334	301	464	1.383
Totaux.....	912	748	737	755	3.152

On voit que c'est surtout l'Algérie qui fournit le gros appoint des relations commerciales entre la

(1) Voir l'Economiste Européen, n^{os} 1350, 1351, 1352, 1354, 1355, 1356, 1357, 1358, 1359, 1360, 1369, 1370 et 1373 des 18, 25 janvier, 1^{er}, 15, 22 février, 1^{er}, 8, 15, 22, 29 mars, 31 mai, 7 et 28 juin 1918.

France et ses colonies ; mais les exportations algériennes dans notre pays comprennent surtout du vin, du blé, des céréales, des moutons et quelques primeurs, c'est-à-dire des produits que le territoire français peut lui-même fournir.

Pour établir le peu de services que notre production coloniale rend à notre alimentation et à nos besoins industriels, il suffit de dresser la liste des 10 principaux produits que nous avons demandés en 1913 aux pays exotiques et faire la répartition de la provenance de ces produits entre les colonies françaises et les divers pays de l'étranger.

Produits exotiques importés en France en 1913

Produits	Importations totales	Provenance	
		Colonies Françaises	Etranger
		(Millions de francs)	
Laine.....	648	14	634
Coton.....	577	1	576
Céréales.....	557	83	474
Oléagineux.....	389	125	264
Minerais.....	294	14	280
Peaux.....	244	24	220
Bois.....	216	6	210
Café.....	207	2	205
Caoutchouc.....	122	19	103
Lin.....	104	0	104
Totaux.....	3.358	288	3.070

Nous avons par conséquent acheté, en 1913, pour 3.358 millions de francs de laine, de coton, de céréales, de produits oléagineux, de minerais, de peaux brutes, de bois, de café, de caoutchouc et de lin, et sur cette somme énorme, notre domaine colonial ne nous a fourni que 288 millions, à peine 8 1/2 0/0, alors que les pays étrangers situés dans les mêmes zones et sous les mêmes latitudes que nos propres colonies, ont bénéficié d'un total de demandes atteignant 3.070 millions de francs.

Ce sont des chiffres lamentables qu'il faudra, à tout prix, modifier par une exploitation plus rationnelle de ce domaine pour lequel nous avons déjà consenti de si lourds sacrifices.

Jusqu'à ces dernières années, toutes les dépenses de la Métropole, relatives à nos colonies, figuraient dans le budget général voté chaque année par le parlement et il faudrait faire un véritable travail de bénédictin pour arriver à déterminer, d'une manière rigoureuse, ce que le domaine colonial de la France a coûté à ses contribuables métropolitains : Nous savons cependant qu'en ce qui concerne l'Algérie, les dépenses en question dépassent aujourd'hui 4 milliards 500 millions de francs.

En dehors des dépenses annuelles, figurant dans nos budgets d'Etat, nos grandes colonies jouissant d'une certaine autonomie financière ont un budget spécial : Il s'ensuit que chacune d'elles a maintenant une dette particulière indépendante de celle de l'Etat et qui s'élevait, vers la fin de 1913 à :

750 millions pour l'Algérie.
298 — — la Tunisie.
467 — — le Maroc.
555 — — les autres colonies.

Total : 2.070 millions venant s'ajouter aux dépenses déjà subies par la métropole.

Mais ces dépenses ont servi à organiser nos colonies, à en faire de véritables petits Etats ayant un outillage économique d'une réelle valeur : Ainsi, par exemple, les chemins de fer en exploitation dans les colonies françaises en 1913 atteignaient

12.455 kilomètres répartis de la manière suivante :

Chemins de fer en exploitation dans les Colonies françaises en 1913	
Algérie.....	4.405 kilomètres
Tunisie.....	2.298 —
Maroc.....	554 —
Afrique Occidentale.....	2.448 —
Indo-Chine.....	2.063 —
Autres colonies.....	687 —
Total.....	12.455 kilomètres

C'est naturellement l'Algérie qui disposait, à la fin de 1913, du réseau ferré le plus important : 4.405 kilomètres ; l'Afrique Occidentale, d'organisation beaucoup plus récente, avait à la même époque, 2.448 kilomètres en exploitation ; la Tunisie 2.298 kilomètres, et le Maroc, qui a été si longtemps réfractaire à toute espèce de travaux publics, en comptait cependant 554 kilomètres.

Enfin, l'Indo-Chine exploitait 2.063 kilomètres et nos autres colonies 687 kilomètres. Or, nous savons que sans la guerre le réseau de nos possessions africaines, de Madagascar et de l'Indo-Chine aurait eu en exploitation 1.500 kilomètres de plus à la fin de 1917.

Ajoutons que des travaux importants pour aménager les ports, les voies fluviales et les routes ont été poursuivis dans toutes celles de nos colonies susceptibles d'un développement économique sérieux.

Voilà le domaine : Si nous passons maintenant en revue les dix produits dont nous avons dressé la liste, nous constatons que la laine pourrait nous être fournie par l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et Madagascar où l'élevage des moutons s'effectue dans d'excellentes conditions. Le coton pousse dans l'Afrique occidentale, dans l'Afrique équatoriale, dans certaines régions de Madagascar, et particulièrement en Indo-Chine. Les céréales pourraient être beaucoup plus abondantes dans l'Afrique du Nord qui était l'ancien grenier de Rome, et il en est de même pour les graines oléagineuses que toutes nos colonies de l'Afrique et de l'Extrême-Orient devraient nous fournir en quantités.

La même observation peut se faire pour le café, le caoutchouc, le lin. Enfin, le sous-sol de l'Algérie, de la Tunisie, de Madagascar et de la Guyane contient tous les minerais que nous importons de l'étranger ; et la même observation vise les bois que nous demandons, à grands frais, au Canada, à la Norvège et à la Suède et que l'Afrique occidentale, l'Afrique équatoriale et Madagascar nous donneraient en grande quantité.

Il est donc de toute nécessité que la production coloniale soit organisée d'une manière pratique et que nos colonies soient mieux utilisées qu'elles ne l'ont été jusqu'ici. Nous économiserions ainsi les milliards de francs que nous versons chaque année comme tribut aux pays étrangers, et ces milliards restant en la possession de compatriotes, accroîtraient la fortune publique de la France et l'aideraient à rétablir rapidement son équilibre économique si gravement atteint par la guerre.

(A suivre.)

EDMOND THÉRY.

Les Banques et les Chemins de fer de la Suisse

A côté des faits mêmes de la guerre, il n'est rien de plus intéressant que d'étudier les répercussions de la guerre sur la vie courante des divers pays. En dehors de l'intérêt qu'ont toujours tous les phénomènes économiques, nous y saisissons au vif les transformations que cet état anormal des conditions des échanges amène dans la marche ordinaire des affaires et transactions.

La « Société de Banque suisse » publie chaque année une étude sur les Banques commerciales de la Suisse et sur les Chemins de fer fédéraux. Elle vient de procéder, cette année encore, à cette double publication. Nous y avons trouvé des renseignements et des enseignements qui valent d'être connus.

Nous y trouvons la preuve que si les nombreuses restrictions apportées par les puissances belligères à la liberté des transactions, aux mouvements internationaux des capitaux, des espèces, des titres et des marchandises, ont grandement nui à la marche normale des banques, par contre les conditions spéciales créées par la guerre pour le marché de l'argent, les appels au crédit de diverses industries et du commerce, l'affluence des dépôts et nombre d'autres facteurs ont contribué à la prospérité des banques suisses après les difficultés du début.

La caractéristique du nouvel état de choses, dans les Banques suisses a été une augmentation continue des dépôts à vue et à terme. Elles en ont profité pour contribuer, dans une grande mesure, au succès des emprunts de mobilisation, des cantons et des municipalités. Elles ont, en outre, participé à un grand nombre d'émissions d'obligations et d'actions industrielles, qui généralement ont été bien accueillies.

Depuis la guerre, les Banques suisses ont sensiblement renforcé leur encaisse et leurs autres disponibilités à vue et à court terme.

Enfin, disons tout de suite que les bénéfices réalisés en 1917 ont été satisfaisants : plusieurs de ces banques ont pu distribuer un dividende supérieur à celui de 1916.

Ce rapport nous donne ces détails sur l'activité des Banques :

« Pendant la première année de guerre, le mouvement des affaires avait accusé un brusque recul, qui s'était encore accentué en 1915. De 109 milliards en 1912, le mouvement global avait fléchi à 104 1/2 milliards en 1913 pour tomber à 81 3/8 milliards en 1914 et à 80 3/4 milliards en 1915. Parallèlement avec la reprise des affaires qui se dessina dès la fin de 1915, l'exercice 1916 accusa une très forte progression, le total se rapprochant de celui de 1912. Une bonne partie de l'accroissement est sans doute imputable au renchérissement du coût de la vie et de toutes les matières premières, ainsi qu'aux mouvements de capitaux résultant des accords financiers avec l'étranger. Ces mêmes faits ont encore agi sur le mouvement en 1917, qui est supérieur de 2 1/2 milliards à celui de 1916. Remarquons cependant que deux banques n'ont pas participé à cette augmentation et que, sans la grande activité des émissions de titres, un recul général se fût probablement produit, venant du ralentissement très marqué de la vie économique en Suisse par suite de l'insuffisance du ravitaillement. »

La somme du bilan a fortement progressé. A fin 1917, le total dépasse le chiffre sans précédent de 3.775 millions de francs contre 3.240 1/4 millions en 1916, 2.803 5/8 millions en 1915 et 2.487 1/4 millions en 1914. Depuis 1914, l'augmentation ressort donc à 1.288 millions de francs, soit plus de 50 %. Tous les établissements ont contribué, dans une mesure plus ou moins forte, à cette rapide progression.

Les changements les plus notables se sont produits dans les comptes courants créanciers. Ils ont passé de 825 millions de francs, en 1912 et 1913, à 1.093 3/4 millions, en 1915, à 1.396 1/4 millions, en 1916, et à 1.691 millions, en 1917. En quatre ans, leur montant a donc plus que doublé. Tous les rapports ne distinguent pas entre les créanciers à vue et les créanciers à terme fixe ; mais d'après les cinq bilans faisant cette spécifi-

cation, on peut admettre que l'augmentation est plus accentuée pour les dépôts à vue.

Aux compte correspondants (*banques et banquiers*), il était dû, au 31 décembre 1917, 343 3/4 millions de francs, tandis qu'avant la guerre ce poste passif ne dépassait guère 150 millions de francs.

En 1914, le bénéfice brut des banques avait accusé un fléchissement. Depuis, il n'a cessé de grandir. En 1915, il s'élevait déjà à 60.696.000 fr., pour atteindre 65.961.000 francs en 1916, et 74 millions 142.000 francs en 1917. Comparativement à 1911, la plus-value brute ressort à 25.641.000 francs.

Le bénéfice total disponible, y compris le solde reporté à nouveau de l'exercice précédent, s'élève à 38.455.000 francs en 1917 contre 34.099.000 francs en 1916 et 30.024.000 en 1915. Il dépasse de 2 1/4 millions de francs en chiffre rond le maximum atteint en 1913.

Le dividende moyen distribué par ces établissements s'élève à 7,45 % environ en 1917 contre 7,1/8 % en 1916 et 6 1/2 % en 1914. C'est la moyenne la plus élevée enregistrée jusqu'à présent.

Ainsi, l'année 1917 aura été favorable aux Banques suisses, sous tous les rapports, et l'on doit tirer toutes les conclusions que comporte cette constatation dans l'ordre financier et industriel.

* *

Tout autre est la situation des Chemins de fer suisses ; pour ceux-ci la guerre a eu les conséquences les plus fâcheuses. Nous lisons dans le rapport :

« L'influence funeste de la guerre sur l'exploitation des Chemins de fer fédéraux a été encore plus accentuée en 1917 que pendant les deux années précédentes.

« Le trafic de transit a complètement cessé ; l'insuffisance du ravitaillement de la Suisse en charbon, en matières premières et en denrées alimentaires a amené une réduction considérable des transports en service direct ; seule, la circulation intérieure des marchandises a été à peu près normale, malgré le relèvement des tarifs.

« Après une première réduction des parcours de trains-voyageurs en 1916, il y eut en 1917 deux réductions, l'une en février, l'autre en octobre. Les prix de transport ont été augmentés et nombre de facilités supprimées.

« Les dépenses d'exploitation, malgré les efforts faits pour les comprimer, se sont largement accrues du fait de l'augmentation énorme du prix du combustible et des allocations accordées au personnel pour renchérissement de la vie.

« L'exercice 1917 est le plus mauvais que les C. F. F. aient eu à enregistrer depuis leur fondation.

« Le déficit de l'année est de 29.238.394 francs. » Depuis 1914, le déficit de l'exploitation des Chemins de fer suisses a été, au total, de 81 millions 810.591 francs.

Les conditions actuelles de l'exploitation des Chemins de fer suisses sont assez singulières (elles sont d'ailleurs communes à celles des Chemins de fer français). Sous la pression des circonstances, principalement de la rareté et de la cherté du charbon, au lieu de pousser à l'affluence des voyageurs, on se trouve dans la nécessité d'en réduire le nombre : la formule actuelle est : transporter peu, mais cher. Pour l'appliquer, on a eu recours à la diminution du nombre des trains et surtout à des remaniements de tarifs.

Parmi ces dernières mesures, citons : l'augmentation de 10 % sur les billets ordinaires à partir du 15 mars 1917 et la suppression des billets de retour depuis le 22 octobre.

Les recettes marchandes, 118.623.577 francs, sont

à peu près ce qu'elles avaient été en 1913 : cela vient de l'augmentation des tarifs.

Le total des recettes est de 201.441.792 francs, en légère augmentation sur 1916 ; en 1913, il avait été de 212.721.315 francs. Ainsi, le total des recettes est en progression de près de 9 millions de francs sur 1916 : il est encore inférieur de plus de 11 millions à celui de 1913. D'après les données de l'administration des C. F. F., les relèvements de tarifs ont produit plus de 9 millions de francs jusqu'en octobre 1917 ; c'est donc uniquement à ce facteur qu'est due la plus-value de 1917.

Les dépenses d'exploitation de 1917 ont atteint presque 159 millions ; c'est le chiffre le plus élevé depuis la création des Chemins de fer fédéraux.

La conclusion du rapport est assez pessimiste : « En l'absence du trafic de transit, le mouvement des voyageurs et des marchandises est presque exclusivement alimenté par les besoins de l'intérieur : les dépenses d'exploitation subissent l'énorme augmentation des dépenses de personnel et de combustible ; les importations de houille allemande ont tellement diminué que, malgré plusieurs réductions d'horaire, l'Administration de nos chemins de fer doit prévoir de nouvelles suppressions de trains ; au lieu de favoriser la circulation des voyageurs, les mesures prises, surtout les augmentations considérables de tarif, ont pour but principal de la diminuer. »

Il y a plus : on se trouve, pour l'avenir, devant un inconnu redoutable. Que sera le trafic ? Des remaniements sont en perspective qui changeront toutes les conditions du trafic, du transit, de la vie normale, des transactions courantes ? Que deviendront les Chemins de fer suisses ?

Mais que deviendront les Chemins de fer du monde entier ? ou plutôt : que deviendra le monde entier ?...

Georges BOURGAREL.

Les Fusions de Banques en Angleterre

En Angleterre, le mouvement de fusion des banques prend chaque jour plus d'ampleur ; il possède un caractère particulier : ce n'est plus l'absorption proprement dite d'une banque locale par une importante Joint-Stock Bank, mais bien l'amalgamation de deux puissantes Joint-Stock Banks, possédant chacune d'importantes réserves et de nombreuses succursales.

Ces fusions se traduisent automatiquement par une diminution de facilités, en ce que les deux banques fusionnées accordent aux clients des crédits inférieurs à ceux accordés séparément par chacune avant la fusion. Aussi la Cité commence-t-elle à s'émouvoir et formule de vives critiques sur cette politique qui ne tend à rien moins qu'à constituer un sérieux danger de monopole. Les municipalités font chorus avec l'industrie et le commerce anglais, car elles voient s'élever de plus en plus de difficultés à emprunter.

C'est pourquoi on s'explique mal les nouvelles autorisations accordées par le gouvernement, surtout que le Comité du Trésor, qui avait été institué en vue d'examiner cette importante question, au point de vue du public, avait conclu à la nécessité d'une surveillance de l'Etat.

Devant l'inquiétude générale, le ministre des Finances a tenu à s'expliquer : M. Bonar Law a déclaré aux Communes que le gouvernement se rendait pleinement compte d'empêcher la création d'un trust financier, et que ce n'était qu'après une étude sérieuse que le gouvernement avait autorisé les nouvelles fusions.

Le seul mérite du procédé est, en éliminant la concurrence, d'arriver à une augmentation des dividendes par la réduction des frais d'exploitation : c'est donc la méconnaissance des intérêts indus-

triels et commerciaux au profit de ceux des actionnaires ; cette politique peut sembler regrettable au moment où tous les belligérants s'ingénient à préparer l'après-guerre.

* *

Tous les milieux qualifiés anglais se préoccupent de cette grave question, et à ce propos il est intéressant de noter l'opinion d'une personne autorisée. Il s'agit de sir Charles Addis qui, dans l'*Edinburgh Review*, fait le procès de l'amalgamation.

Il attire d'abord l'attention sur le danger que renferment les fusions, dont le principal effet est la tendance à réduire les limites des crédits personnels.

Appliquant la formule que toute personne qui a le pouvoir cherche à en abuser, il dit : « Plus forte est la banque, plus grand est le danger, qu'avec le temps, elle se retranchera dans un lit d'intérêts personnels, deviendra indifférente au change, opposée à l'introduction de nouvelles idées et découragera les méthodes les plus efficaces de jeunes et vigoureux concurrents. Le pouvoir latent des banques fusionnées en sapant la concurrence sera énorme. On peut même se demander si les dimensions auxquelles elles sont déjà parvenues ne constituent pas une menace à la position prédominante que la Banque d'Angleterre a tenue jusqu'à présent comme banque des banquiers. On ne peut concevoir que la finance de l'Etat puisse être menacée. On ne peut ignorer non plus l'effet psychologique produit par les énormes agglomérations de capital dans les mains de quelques banques. Elles sont virtuellement des institutions garanties par le gouvernement. L'insolvabilité de l'une de ces grandes banques entraînerait un désastre de telle envergure qu'aucun gouvernement ne pourrait y résister. Elles seraient obligées de se servir des ressources nationales afin de garantir le crédit des banques privées. De la garantie du gouvernement au contrôle il n'y a qu'un pas ; un autre pas et nous arrivons à la nationalisation. »

Cette dernière idée a été mise en avant par les socialistes anglais dont la politique en cette matière est que la fusion est conséquence inévitable d'un développement économique, et que le seul et ultime remède, afin d'éviter les dangers d'un monopole bancaire, réside pour la communauté en la prise du monopole en ses mains propres : soit donc la nationalisation ou étatisation.

M. Sidney Webb est le défenseur de ce point de vue, et à ce propos, l'*Economist* de Londres fait remarquer que ces deux autorités, envisageant le problème d'un point de départ différent, arrivent au même résultat : le monopole de l'Etat qui, suivant les deux thèmes, serait un danger ou un bien en soi.

Pendant ce temps les fusionnistes continuent. On avait à peine eu le temps d'apprendre la fusion de la Barclays Bank avec la London Provincial and South-Western Bank, que déjà le consentement du Trésor anglais était accordé à celle de la London Joint Stock Bank avec la London City and Midland Bank. Cette décision ne fut pas sans causer quelque surprise dans la Cité.

A l'heure actuelle la première fusion, si elle est approuvée par les actionnaires, prendra effet depuis le 31 décembre dernier. Dans leur circulaire, les directeurs de Barclays Bank font ressortir aux actionnaires que par la conversion des actions B, ils recevront environ 1/36^e par livre sterling en plus. L'augmentation actuelle qui résultera de la combinaison sera de 570.000 livres pour le capital versé, avec une diminution de 4.820.000 livres pour le capital non libéré.

D'après l'*Economist*, cette fusion est heureuse autant qu'il s'agit de l'expansion territoriale des

deux banques : Barclays a 800 succursales dans les centres industriels et agricoles et la London Provincial en a 550 dont 250 à Londres et dans la banlieue. Les deux orientations primitives de ces banques se complètent, et guère plus de 15 succursales et 10 sous-agences seront éventuellement fermées.

Si dans le cas de la Barclays et de la London Provincial Bank le territoire gagné peut être envisagé comme un argument en faveur de la fusion, parfois il en est malheureusement autrement. Ainsi, on parle dans la Cité d'un accord entre la Lloyds Bank et la Capital and Counties Bank ; cette dernière a 473 succursales ; cependant il y aura un double emploi considérable, puisque seulement 259 d'entre elles donneront un nouveau territoire au Lloyds.

Et on parle encore d'autres fusions. Une atmosphère spéciale semble actuellement environner la finance anglaise, mais à chaque nouvelle exhibition de cette insatiable envie de fusionner, l'opposition grandit de plus en plus, et est encore stimulée par le danger croissant de l'étatisation qui en est la résultante inévitable.

Le remède : l'*Economist* l'indique. Le monde industriel n'a qu'à créer de nouvelles banques. Pour l'émission de capital il aura besoin de la sanction du Trésor, mais si la demande est fortement appuyée, l'autorisation ne peut faire l'ombre d'un doute. Au cas où il ne voudrait recourir à ce moyen extrême, il pourra, par un boycottage des fusionnistes et la préférence qu'il accordera aux survivants indépendants, démontrer que cette politique de fusion à outrance n'est pas synonyme de profit.

Comme on le voit, l'émotion est grande dans les cercles industriels et commerciaux anglais, qui semblent avoir tout à craindre de cette constitution d'un « trust de l'argent ».

R. MAGAUD.

Compagnie Universelle du Canal Maritime de Suez

La guerre a pesé plus lourdement sur l'activité du Canal Maritime de Suez en 1917 qu'au cours des années précédentes. Déjà l'an dernier, nous signalions à cette place la nouvelle et profonde dépression que la guerre sous-marine à outrance infligeait au trafic du canal. La rapidité de cette chute s'est heureusement un peu atténuée pendant les derniers mois de l'exercice. Malgré cette amélioration sur ses prévisions premières, la Compagnie a enregistré encore une diminution de près de 4 millions de tonnes dans le mouvement du canal, qui n'a atteint au total que 8.369.000 tonnes nettes.

Les relèvements de tarif intervenus en 1917 ont compensé dans une certaine mesure les effets de la baisse du trafic. Le droit de navigation, qui avait été augmenté de 1 franc dans le courant de l'année 1916, a été encore accru de 1 fr. 25 en 1917, en deux étapes : un premier relèvement de 0 fr. 50 a été appliqué à partir du 1^{er} janvier ; le second, plus important, de 0 fr. 75, a été mis en vigueur le 1^{er} juillet. Au total, c'est donc une majoration de 2 fr. 25, qui a porté le droit de transit à 8 fr. 50, soit une augmentation de 36 % sur le taux d'avant-guerre.

Ces surtaxes, dans leur ensemble, ont valu à la Compagnie 15.637.500 francs de recettes supplémentaires pour l'exercice 1917, laissant encore subsister sur les perceptions provenant du droit de transit une diminution de 15.000.000 de francs par rapport à 1916.

Dans cette voie du relèvement des taxes, le Conseil ne s'en est pas tenu aux mesures qui viennent

d'être rappelées ; il a décidé la suppression du tarif spécial dont bénéficiaient les navires sur lest depuis 1884. Les raisons qui avaient motivé, à cette époque, l'octroi de cet avantage, n'existant plus, la guerre en a fait table rase. Le retrait de cette faveur, qui n'était pas moindre de 2 fr. 50 par tonne, a pris effet à partir du 1^{er} janvier 1918. Il aura une influence notable sur les recettes de l'année actuelle.

Les recettes totales de 1917 se sont élevées à 72.019.026 fr. 97, présentant, par rapport aux recettes totales de 1916, une diminution de 17 millions 25.249 fr. 86. La moins-value imputable aux produits du transit, à savoir 16.408.058 fr. 24, représente la plus grande partie de cette différence. Le surplus a pour origine une diminution des bénéfices de change.

Les dépenses totales de l'exercice se sont élevées à 37.148.815 fr. 39, en augmentation de 3 millions 583.101 fr. 16 sur celles de l'exercice antérieur. Cette augmentation provient presque exclusivement de l'accroissement des charges sociales, qui a été de 3.422.016 fr. 86 et qui est lui-même la conséquence des emprunts contractés en 1916.

En dehors des charges sociales, le chiffre des dépenses n'a dépassé que de 161.084 fr. 30 celui de 1916. C'est à cette somme que se borne le véritable accroissement des frais d'exploitation. Un tel résultat, obtenu malgré la hausse vraiment formidable des prix de toutes matières, n'a pu être atteint qu'au prix d'un effort de compression très énergique de la part de tous les services.

L'excédent des recettes sur les dépenses s'élève, en définitive, à 22.989.572 fr. 33. En y joignant le report à nouveau de l'exercice 1916, soit 10 millions 344.309 fr. 44 on obtient un total de 33.333.881 fr. 77 dont le Conseil a proposé de fixer le bénéfice à répartition à 29.356.619 fr. 71 et de reporter à nouveau au profit de l'exercice 1918, 3.977.262 fr. 06.

La répartition du bénéfice de 29.356.619 fr. 71 entre les ayants-droit, telle qu'elle est mentionnée, aura pour effet de porter à 52 fr. 108 le dividende revenant à chaque action. Ce dividende, augmenté de l'intérêt de 25 francs, fait ressortir un revenu brut de 77 fr. 108 et un revenu net de 65 francs, contre 90 francs pour l'exercice 1916. Nous comparons pour mémoire les dividendes des trois derniers exercices :

	Dividendes des exercices					
	1915		1916		1917	
	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net
Par action de capital.	134 283	120	102 58	90	77 108	65
Par action de jouiss.	109 283	97 915	"	"	"	"
Par part de fondateur.	61 567	55 853	"	"	"	"

(En francs)

L'exposé de ce tableau nous fait dire que le dividende attribué aux actions de capital pour l'exercice 1917 est inférieur de 55 francs par rapport au dividende de l'exercice 1915 et de 25 francs par rapport à celui de 1916. En outre, et par mesure de prudence, il n'a été attribué aucun dividende aux actions de jouissance, ni aux parts de fondateur. La reliquat de l'exercice, représentant 3 millions 977.262 fr. 06, a été, comme il a déjà été dit, reporté à nouveau.

Le prix de revient du Canal est inscrit à l'inventaire pour 723.132.027 fr. 12, soit une augmentation de 10.938.546 fr. 03 sur le chiffre du 31 décembre 1916. Cette augmentation correspond aux dépenses et charges accessoires dont a été grevé pendant l'année le compte des travaux d'amélioration.

La valeur de l'actif mobilier et immobilier s'élève à 98.371.585 fr. 44. Il présente une augmentation de 2.030.540 fr. 43 sur 1916. L'actif disponible ou réalisable qui, au 31 décembre 1916, formait un total de 144.325.031 fr. 35, s'élève au 31 décembre 1917 à 112.567.776 fr. 67. Cette somme comprend notamment 49.182.884 fr. 20 (en capital) de rente française 5 %.

Le fonds d'amortissement s'élève pour l'exercice 1917 à 77.433.416 fr. 61, en augmentation de 1.280.032 fr. 98 sur 1916. Le fonds d'assurance et d'imprévu, la réserve statutaire et la réserve extraordinaire restent, sans changement, aux chiffres respectifs de 1.807.062 fr. 65, 40.518.799 fr. 57 et 6.500.000 francs.

Le mouvement maritime général de 1917 a été de 2.353 traversées, représentant un tonnage net total de 8.368.918 tonnes. Par rapport à 1916, c'est une diminution de 757 traversées et de 3.956.429 tonnes, soit 32,10 %, et, par rapport à 1913, dernier exercice normal, une diminution de 2.732 traversées et 11.664.966 tonnes, soit 58,23 %. Pendant l'année 1917, le mouvement spécial des navires d'Etat et des navires affrétés dont les droits ont été payés par les Gouvernements s'est élevé à 1.402 traversées, représentant 4.607.279 tonnes. Il forme donc plus de la moitié du trafic général de l'année, exactement 55,05 %.

En 1916, la navigation d'Etat comptait 3 millions 693.763 tonnes, ce qui constituait 29,97 % du mouvement de l'année. Le tonnage net moyen des navires transiteurs a été de 3.557 tonnes, soit une diminution de 400 tonnes environ sur 1916. La durée moyenne du transit est passée de 19 h. 12 m. en 1916 à 18 h. 10 m. en 1917 ; mais elle reste encore très supérieure à ce qu'elle était avant la guerre, quand elle excédait à peine 16 heures.

Dans le domaine des Eaux, la progression de la consommation d'eau filtrée qui avait été constatée les années précédentes ne s'est pas maintenue en 1917. Elle était causée essentiellement par les besoins d'ordre militaire que la Compagnie n'a plus à satisfaire dans les mêmes proportions. La consommation a diminué, au total, de 279.200 mètres-cubes.

Les hauts prix de toutes les matières, des charbons notamment, devaient plus que jamais maintenir au premier plan de ses préoccupations le souci de réduire les travaux dans toute la mesure du possible. L'année dernière, la Compagnie estimait qu'aux prix pratiqués alors, les dragages coûteraient cinq ou six fois plus cher qu'avant la guerre. Et cependant le coût du charbon n'avait pas atteint 200 francs la tonne. Actuellement, il dépasse 300 francs, — rappelons qu'il était payé avant la guerre, à Port-Saïd, de 32 à 48 francs la tonne.

Le cube des dragages exécutés pour l'entretien du canal a été de 2.230.300 mètres cubes, au lieu de 2.563.600 mètres cubes en 1916. Les travaux d'amélioration du canal, suivant le programme de 1912, ont été poursuivis à une allure encore plus ralentie qu'en 1916. Le cube total de dragages fait à ce titre s'élève à 2.825.000 mètres cubes, au lieu de 3.059.500 mètres cubes. Les terrassements à sec, qui étaient interrompus, ont pu être repris en certaines régions : 116.000 mètres cubes de déblais ont été extraits de cette façon. Dans l'ensemble, au 31 décembre 1917, on avait achevé un peu plus de la moitié des dragages et des terrassements prévus. Il suffirait de deux ou trois ans d'activité normale dans ces travaux pour assurer la complète réalisation du programme de 1912.

Pour conclure sur la situation générale de la Compagnie nous dirons qu'il serait vain d'essayer de faire des pronostics au sujet de l'avenir immé-

diat du trafic du canal. Il dépend de trop d'éléments sur lesquels pèsent encore de grandes incertitudes. Nous voulons constater seulement que le mouvement des premiers mois de l'année 1918 est supérieur à celui de la période correspondante de l'année dernière. Quelques signes semblent présager le retour graduel au Canal de navires que la menace sous-marine en avait éloignés. La Compagnie Universelle du Canal Maritime de Suez se demande si elle a connu le pire et, après la chute de plus en plus accentuée que lui ont valu les premières années de la guerre, si elle est au début d'une véritable reprise du trafic ? Si l'on ne peut l'affirmer, du moins il est permis de l'espérer. Notre confiance, nous le répétons, reste entière dans l'avenir qui sera le sien dès que la paix aura été conclue.

F. MODAU.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Le renouvellement du privilège de la Banque de France. — Le 18 juillet, au cours de la discussion, M. Barthe, développant un amendement qu'il a déposé sur l'article 2, a exposé qu'aux termes de la nouvelle convention, la Banque de France versera à la Caisse d'amortissement 0 fr. 50 sur le 1 % que l'Etat lui accorde à titre d'intérêt pour les avances, et il a indiqué que la Banque de France profitera ainsi de bénéfices considérables que ne justifient ni ses frais, ni ses risques. En conséquence, il a demandé que ces avances soient gratuites. Puis il a rappelé incidemment que lors de la précédente guerre les premières avances de la Banque ayant eu lieu avec un intérêt de 6 % qui a été appliqué jusqu'en 1871, le législateur a eu l'idée par deux fois de ramener le taux de cet intérêt à 3 % jusqu'en décembre 1871, puis à 1 % à partir de janvier 1872.

M. Landry a combattu l'amendement. Puis, après une intervention de M. Sellier, commissaire du gouvernement, appuyé par le ministre des Finances, l'amendement a été repoussé par 345 voix contre 142.

La discussion a repris le 23 juillet. Rien à dire des nouveaux amendements qui furent successivement repoussés à d'énormes majorités. Répondant à plusieurs questions, le ministre des Finances tint à déclarer que la Banque de France devra favoriser le Crédit agricole. En ce qui touche les impôts, s'il y a un double emploi entre ceux-ci et les taxes dont la convention actuelle frappe les opérations de la Banque, compensation sera faite, et le supplément sera perçu par le Trésor.

Le lendemain, les débats ont surtout porté sur la nécessité de développer notre commerce d'exportation pour lequel on réclame le concours financier de la Banque de France. M. Clémentel, ministre du Commerce, s'engage à ce propos à prendre, d'accord avec les Alliés, toutes les mesures de nature à favoriser nos exportations, et il annonce le dépôt d'une série de projets de loi. Deux amendements ont ensuite été repoussés.

Mort de M. Alfred Rochet. — C'est avec un grand regret que nous apprenons la mort de M. Alfred Rochet, ancien syndic de la Compagnie des Agents de Change de Paris, chevalier de la Légion d'honneur décédé à l'âge de soixante-huit ans.

Elu syndic au moment de la retraite de M. de Verneuil, en 1914, M. Rochet eut, quelques mois après, à faire face à une situation extrêmement difficile, du fait de l'agression allemande. Il s'appliqua, avec conscience et dévouement, à ré-

soudre les multiples problèmes de sa charge, mais il y compromit sa santé et il donna sa démission en 1915. Il fut remplacé par M. Deseilligny, le syndic actuel.

M. Rochet laisse à ceux qui l'ont approché le souvenir d'un homme de devoir, en même temps que bienveillant.

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	18 juillet 1918	25 juillet 1918
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
en Caisse	3.393.606.282	3.394.444.908
à l'Etranger	2.037.108.485	2.037.108.485
Or		
Total	5.430.714.767	5.431.553.393
Argent	269.949.372	277.156.008
	5.700.664.139	5.708.709.401
Disponibilité à l'étranger	1.480.898.807	1.459.290.100
Effets échus hier à recevoir à ce jour	10.039.082	8.750.919
Portefeuille Paris :		
Effets Paris	629.928.180	608.600.052
Effets d'Etranger	17.146.517	8.446.550
Effets du Trésor	96.707	74.497
Portefeuilles des succursales	481.913.529	481.977.237
Effets prorogés :		
Paris	470.886.007	470.211.362
Succursales	600.771.055	599.858.182
Avances sur lingots à Paris	12.874.000	12.874.000
Avances sur lingots dans les succursales		
Avances sur titres à Paris	271.952.672	212.417.864
Avances sur titres dans les succursales	641.938.911	640.629.845
Avances à l'Etat	200.000.000	200.000.000
Avances à l'Etat (Loi de 1914)	18.900.000.000	18.900.000.000
Avances temporaires au Trésor public		
Bons du Trésor français escomptés		
pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers	3.440.000.000	3.440.000.000
Rentes de la Réserve	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques)	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	99.801.434	99.801.434
Rentes immobilisées	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales	42.378.470	42.378.708
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales	3.738.846	4.891.369
Emploi de la réserve spéciale	8.407.137	8.407.137
Divers	1.197.043.719	1.223.926.522
Total	34.327.459.968	34.278.232.933
PASSIF		
Capital de la Banque	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital	8.450.697	8.450.697
Réserves :		
Loi du 17 mai 1834	10.000.000	10.000.000
Ex-banques départementales	2.980.750	2.980.750
Loi du 9 juin 1857	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation	29.111.095.595	29.148.064.645
Arrages de valeurs déposées	45.073.719	43.099.024
Billets à ordre et récépissés	2.730.574	3.072.736
Compte courant du Trésor	172.409.470	138.393.638
Comptes courants de Paris	2.763.870.980	2.187.090.980
Comptes courants dans les succursales	1.682.773.124	1.658.004.866
Dividendes à payer	12.048.883	10.655.063
Escompte et intérêts divers	16.872.565	17.995.660
Récompte du dernier semestre	9.017.455	9.017.455
Divers	836.103.708	837.374.960
Total	34.327.459.968	34.278.232.933

Comparaison avec les années précédentes

	30 juillet 1914	29 juillet 1915	27 juillet 1916	26 juillet 1917	25 juillet 1918
Circulation	6.683.2	12.592.5	16.090.9	20.201.7	29.148.1
Encaisse or	4.141.3	4.129.3	4.786.5	5.299.6	5.431.6
— argent	625.3	368.0	339.5	261.2	277.2
Portefeuille	2.444.2	2.420.6	1.882.5	1.735.2	2.177.9
Avances aux partic.	743.8	597.3	1.201.7	1.142.3	895.9
à l'Etat	200.0	6.500.0	8.500.0	10.900.0	19.100.0
Compt. cour. Trésor	382.6	221.0	75.4	44.7	138.4
— partic.	947.6	2.379.8	2.272.7	2.588.2	3.845.1
Taux d'escompte	4 1/2 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0

Les coupons russes et les intérêts français en Russie. — M. Gaudin de Vilaine a saisi de nouveau, le 23 juillet, le Sénat de la question du coupon des fonds russes. Peut-on espérer, demanda-t-il, que le coupon échu des rentes russes sera payé ?

En l'absence de M. Klotz, retenu au Conseil des ministres, M. Milliès-Lacroix a répondu que la Commission des Finances s'est occupée de la question. Le ministre a promis de faire tout le possible

pour faire obtenir satisfaction aux porteurs français de fonds russes.

D'autre part, le Comité général pour la protection des intérêts français en Russie vient d'achever sa constitution définitive. Il a rédigé des statuts provisoires et élaboré un programme de travaux qui comprend principalement la défense générale des intérêts industriels, commerciaux et financiers français en Russie et, dans ce but, l'établissement rapide du bilan des dommages que les Sociétés et entreprises auxquelles les Français sont intéressés ont subis du fait de la guerre et de la désorganisation bolcheviste, ainsi que de la situation spéciale résultant de l'autonomie de l'Ukraine.

Le Comité est divisé en trois sections : industrielle, commerciale et financière. Chacune de ces sections est composée des délégués des groupements constitués antérieurement qui sont : le groupement des intérêts industriels français en Russie, présidé par M. Gruner ; le groupement analogue pour les intérêts commerciaux, présidé par M. David Mennet, et le groupement financier.

La victoire franco-américaine. — La bannière étoilée et l'étendard tricolore, accolés à la même hampe, viennent de faire largement reculer l'ennemi. Ce n'est pas seulement une contre-attaque réussie, c'est une victoire, la première de la grande Finale.

Malgré leur redoutable organisation, les Allemands connaîtront les ultimes revers, parce que leur orgueil sans mesure leur a fait méconnaître la force de l'idéal. C'est la puissance de l'idée qui a rangé l'héroïque Belgique à nos côtés, quelque sacrifice qu'il dût lui en coûter. C'est la puissance de l'idée qui a soutenu le peuple français durant ces quatre années de souffrances et de durs combats. C'est la puissance de l'idée qui a fait lever l'Angleterre et l'Italie. C'est cette même force irrésistible qui guide l'immense convoi ininterrompu, transportant d'Amérique en Champagne toutes les ressources des Etats-Unis. On parvient à maîtriser une force matérielle, si grande soit-elle, on n'étouffe pas une grande idée, surtout une idée de justice, comme celle qui inspire les Alliés ; elle éclate, elle s'impose à son heure.

Hâtons cette heure, en donnant tous, sans réserve, notre concours à la Défense Nationale. Quelle meilleure façon d'apporter notre contribution, de fournir notre aide à nos admirables soldats, que de souscrire aux Bons à un, trois, six ou douze mois. Ils se trouvent partout, sont faciles à négocier et rapportent un intérêt rémunérateur.

La réquisition de la flotte marchande. — La Commission de la marine marchande s'est réunie à la Chambre. M. Guernier lui a donné communication des réponses écrites faites par le commissaire aux transports maritimes et à la marine marchande, aux demandes d'explications sur certains points du régime de la réquisition et au questionnaire d'information que lui avait adressé la Commission. La Commission a décidé de se réunir prochainement pour entendre les conclusions de son rapporteur.

La contribution personnelle mobilière. — Les feuilles d'avertissement qui viennent d'être distribuées tout récemment aux contribuables, pour l'acquit de la contribution personnelle-mobilière notamment, présentent cette année, comme précédemment, une colonne réservée à l'inscription de la part de l'Etat, colonne dans laquelle ne figurent d'ailleurs que des chiffres peu élevés. Cela tient à ce que la loi du 31 juillet 1917, tout en supprimant les contributions personnelle-mobilière, des portes et fenêtres et des patentes, en tant qu'imôts d'Etat, a maintenu à la charge du Trésor les

dégrèvements prononcés à titre de remise ou de modération sur le montant des impositions départementales et communales qui demeurent perçues au titre de ces contributions. Pour faire face à ces dégrèvements, ainsi qu'aux frais d'assiette des impositions départementales et communales, et aux frais de perception des impositions communales, la loi précitée a prévu qu'il serait perçu au profit de l'Etat des centimes additionnels dont le nombre est fixé annuellement par la loi de finances.

C'est le produit de ces centimes additionnels qui est inscrit dans la colonne intitulée : « Part de l'Etat ».

GRANDE-BRETAGNE

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 17 juillet, s'établit comme suit :

Département d'émission		Liv. sterl.
Billets émis.....		84.291.000
Dette de l'Etat.....		41.015.400
Autres garanties.....		7.434.900
Or monnayé et en lingots.....		65.841.000
		<u>84.291.000</u>

Département de Banque

Capital social.....	14.552.000
Dépôts publics (y compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Epargne, des agents de la Dette nationale, etc.).....	38.212.000
Dépôts divers.....	134.798.000
Traites à sept jours et diverses.....	42.000
Solde en excédent.....	3.312.000
	<u>190.886.000</u>

Garanties en valeurs d'Etat.....	55.778.000
Autres garanties.....	105.528.000
Billets en réserve.....	28.922.000
Or et argent monnayé en réserve.....	658.000
	<u>190.886.000</u>

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets publics	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622	36.105	68.249	76.399	9.967	20.40	6 %
29 mai 1918	63.452	51.052	176.326	163.224	30.850	17.50	5 %
5 juin ...	63.794	51.855	170.569	157.962	30.889	17.88	»
12 — ...	63.878	52.025	169.583	157.068	30.303	17.87	»
19 — ...	64.205	52.383	161.309	148.800	30.272	18.77	»
26 — ...	65.228	53.674	164.628	152.652	30.004	18.22	»
3 juillet...	65.334	54.903	190.247	179.175	28.881	15.18	»
10 — ...	65.968	55.092	178.762	167.301	29.326	16.40	»
17 — ...	66.499	55.369	173.010	161.306	29.530	17.09	»

La politique économique des Alliés. — Lord Robert Cecil, le nouveau secrétaire-adjoint du Foreign Office, a donné une interview sur la politique économique des Alliés. Il y a lieu d'en remarquer les passages suivants qui expriment clairement les vues du cabinet de Londres

« Quand les résolutions de la conférence économique de Paris furent rédigées, nous avions l'alliance de huit nations dont six avaient souffert de ravages immédiats de la guerre. Le monde extérieur, y compris les Etats-Unis avec ses vastes ressources, était neutre, et à la conclusion de la paix, aurait vendu ses produits au plus offrant. De la sorte la conférence de Paris était un accord défensif entre les nations alors en guerre pour assurer leur propre avenir et pourvoir à la restauration de la vie économique des territoires ravagés de la Belgique, de la Pologne, de la Serbie, de la France. Ces objets — simples mesures de sécurité personnelle — retiennent toute leur ancienne im-

portance. Mais tandis que les besoins essentiels demeurent inchangés, l'alliance de huit nations s'est transformée en association de vingt-quatre nations.

« Il n'est plus question de former une étroite alliance défensive, mais de poser les fondements économiques de l'association des nations, déjà en existence maintenant et envers qui nous sommes engagés. »

Ses principes économiques ont été définis par M. Wilson le 8 janvier :

« Suppression autant que possible de toutes barrières économiques de l'égalité du commerce entre toutes les nations consentant à la paix et s'associant pour son maintien. »

« Nous donnons le plus chaleureux assentiment à cette déclaration, mais elle ne signifie pas que les nations associées ne doivent pas avoir des tarifs protecteurs contre la concurrence internationale dans le commerce après la guerre. Le programme de la conférence travailliste interallié porte qu'on ne peut pas nier le droit de chaque nation de défendre ses propres intérêts économiques et en face de la disette mondiale de conserver assez de vivres et de matières premières, mais un des buts à atteindre doit être un arrangement comportant des relations libérales avec tous les membres de l'association et par lequel chacun, tout en préservant sa sécurité nationale, peut contribuer à assurer les besoins des autres membres et aider à leur développement. »

Lord Cecil a ajouté :

« Le seul obstacle à cette association économique des nations, c'est l'Allemagne vivant « sous des maîtres ambitieux et intrigants ».

« Sa politique économique a commencé par un pillage systématique fait au mépris de toute loi en Pologne, en Ukraine et ailleurs. Elle a maintenant partout légalisé ce pillage en imposant aux Etats plus faibles un lourd tribut commercial.

« Ayant établi un contrôle sur les Dardanelles et la Baltique, l'Allemagne a maintenant amené sous son propre contrôle la troisième grande route du commerce européen, le Danube, par la suppression de la commission internationale qui était l'organe depuis longtemps établi de la politique européenne.

« Afin qu'il ne pût y avoir aucune méprise sur la signification de ces actes, le ministre des affaires étrangères d'Allemagne a déclaré que le traité roumain en particulier constituerait le fondement des conditions économiques que les pouvoirs centraux exigeraient à la paix générale.

« Tandis que la guerre continue, ajoute lord Robert Cecil, nous devons prendre comme mesures de guerre toutes celles qui sont nécessaires pour détruire les bases économiques de l'effort militaire allemand.

« A la restauration de la paix, la place de l'Allemagne dans la communauté des nations sera déterminée suivant la distinction établie par le président Wilson le 4 décembre 1917. Si elle abandonne les anciennes voies de sa politique économique comme préparation d'une guerre future, nous ne tarderons pas alors à reconnaître le changement, mais il est nécessaire qu'il y ait un changement complet dans les dispositions d'esprit et les intentions de son gouvernement, avant de pouvoir autoriser sa participation dans notre société économique. »

Les Banques allemandes en Angleterre. — Un décret du ministre du Commerce anglais vient de décider la liquidation de cinq banques allemandes et autrichiennes à Londres. Il s'agit de la Deutsche Bank, de la Disconto Gesellschaft, de la Dresdner Bank, de l'Oesterreichische Laenderbank et de l'Anglo-Oesterreichische Bank. Comme on le sait,

ces succursales ont pu rester ouvertes depuis 1914 sous le contrôle d'un expert chargé de liquider leur actif de façon à sauvegarder les intérêts de leurs créanciers anglais et alliés. Sous la poussée de l'opinion publique, le gouvernement vient de décider que la liquidation a assez duré et devra être terminée sans plus de retard.

D'autre part, la Chambre des Communes vient d'être saisie d'un amendement aux « Trading with the Enemy Acts », tendant à ce qu'il soit interdit aux ressortissants des pays actuellement en guerre contre la Grande-Bretagne d'y établir des banques ou des établissements similaires pendant une certaine durée de temps après la guerre.

Les titres perdus ou volés et leur négociation. — *The Economist* demande que la Trésorerie anglaise — étant donné le nombre considérable de titres appartenant à des sujets belges ou français et confisqués par les Allemands — publie, sous forme de supplément à la cote officielle du Stock Exchange, la nature et les numéros de tous les titres frappés d'opposition avec défense formelle de négocier lesdites valeurs, de les accepter en nantissement, etc., en attendant le vote d'une loi spéciale.

La future politique anglo-française du canal de Suez. — Sir Joseph Ward, ministre des Finances de la Nouvelle-Zélande, a déclaré, dans un discours prononcé à Londres, que l'Angleterre et la France, qui détiennent la majorité des actions du Canal de Suez, ne devront plus permettre la libre concurrence allemande. On ne saurait admettre que l'Allemagne, après avoir, de propos délibéré, coulé tant de navires alliés, puisse faire passer ses cargo-boats à travers le Canal de Suez aux mêmes conditions que ceux de l'Angleterre et de la France. Quand on possède une voie navigable importante, pourquoi ne pas l'utiliser pour reconstituer son commerce international ?

ITALIE

La question du change. — Dans une interview donnée par M. Nitti, au secrétaire de l'Association *Italo-Française d'Expansion Economique*, le ministre du Trésor italien a déclaré qu'il travaille avec MM. Crosby, Bonar Law et Klotz à obtenir du bureau interallié des changes créé les résultats que les fondateurs ont en vue.

Toutefois il a fait remarquer qu'on est encore loin d'une solution définitive, car, ayant à réparer les erreurs qui ont pu être commises dans le passé, on doit dès lors procéder par étapes, c'est-à-dire par des accords successifs entre puissance et puissance, les intérêts de l'une n'étant pas toujours les intérêts de l'autre. Chaque gouvernement de l'Entente prend les mesures qu'il croit nécessaires à sa propre défense économique et ne peut pas toujours tenir compte du préjudice qui en résulte pour son voisin.

« En examinant particulièrement la situation de l'Italie, a-t-il ajouté, on doit reconnaître qu'un grand pas en avant a déjà été fait. Dès mon premier voyage aux Etats-Unis, en juin 1917, nos Alliés nous ont accordé tous les crédits et toutes les facilités que nous pouvions demander. La guerre pèse lourdement sur notre pays qui supporte des charges militaires écrasantes. Mais la nation comprend l'importance et la portée de l'effort à réaliser et répond avec confiance aux appels du gouvernement. Le monopole des changes, que j'ai été le premier à appliquer et vers lequel tous les Alliés s'acheminent graduellement, a été possible chez nous, car notre organisation bancaire s'y prêtait plus facilement qu'ailleurs. La stabilisation et l'amélioration progressive du change constituent le bienfaisant résultat de ce

monopole, résultat auquel ont aussi contribué les heureuses influences de notre action militaire.

« La convention que je viens de signer avec les Etats-Unis fera sentir à brève échéance et d'une façon continue ses effets favorables. Nos Alliés ne se sont pas contentés de nous ouvrir de larges crédits chez eux, mais ils nous accordent aussi des changes sur l'Espagne, la Suisse et la Grèce.

« La baisse du change pourrait être plus rapide, mais il convient d'éviter tout contre-coup nuisible.

« Je signerai avec le ministre des Finances français et avec le ministre de l'Echiquier anglais des conventions dont les grandes lignes sont déjà tracées, et dont les cours actuels ressentiront un nouveau bénéfice.

« Lorsque ces actions préparatoires auront apporté leurs bienfaits et amélioré notre situation, il nous sera plus facile de réaliser avec nos Alliés d'autres accords, qui assureront à notre devise une valeur plus en rapport avec la situation politique et économique du pays. »

Mesures financières italo-américaines. — On mande de Rome qu'à la suite de négociations et d'un accord préliminaire, le secrétaire du Trésor des Etats-Unis a communiqué au ministre italien du Trésor Nitti que des mesures propres à empêcher la spéculation sur le change italien ont été prises aux Etats-Unis. En outre, tout ce qui concerne les achats italiens a été réglé et, pour une période considérable, des crédits seront mis à la disposition de l'Italie pour combler les besoins de l'Italie aux Etats-Unis selon des stipulations établies d'un commun accord.

L'accord a été conclu à la suite de négociations entamées par le gouvernement fédéral et le gouvernement italien et appuyées ensuite par M. Wilson et son gouvernement, dans un esprit de grande amitié à l'égard de l'Italie.

Il est à croire que grâce à cet accord et à ceux conclus avec d'autres gouvernements alliés et grâce aux mesures adoptées par le gouvernement, le taux du change italien ira en s'améliorant d'une façon progressive.

BELGIQUE

Les contributions allemandes. — Selon l'Agence Radio, à l'heure présente, rien que du fait de la contribution de guerre mensuelle, la Belgique a payé à l'Allemagne une somme de :

De novembre 1914 à octobre 1916..... 960 millions
De novembre 1916 à mai 1917..... 350 —
De juin 1917 à mai 1918..... 720 —

Total..... 2.030 millions

A ce total il faut ajouter une somme de 360 millions, produit des six mensualités imposées par les autorités allemandes le 2 juin 1918 (malgré le refus des conseils provinciaux des neuf provinces de Belgique), et qui vont être escomptées immédiatement par voie d'emprunts et de bons de caisse.

On peut donc considérer que la Belgique a, dès à présent, été forcée de payer à l'Allemagne près de 2 milliards et demi de contribution de guerre en argent.

ETATS-UNIS

L'aide financière américaine aux Alliés. — Les Etats-Unis ont consenti un nouveau crédit de cent millions de dollars à l'Italie et un crédit supplémentaire de neuf millions à la Belgique : ce qui porte le total des prêts à l'Italie à sept cent soixante millions de dollars, et ceux à la Belgique à cent quarante-cinq millions de dollars.

Le gouvernement a approuvé un prêt de banquiers américains à la Chine, à la condition que

la Chine annule tous les emprunts courants, et que les banquiers américains, anglais, français et japonais participent à tous les emprunts. Les détails de cet emprunt ne sont pas encore tous fixés, mais on parle d'une cinquantaine de millions de dollars à avancer.

Au sujet des ressources de nos ennemis et des nôtres, le département du Trésor américain rend compte de ce qui suit :

« Les alliés de l'Entente, sauf la Russie et en y comprenant seulement les Dominions britanniques qui ont un gouvernement autonome, de même que les Etats-Unis, possèdent ensemble 11 millions de milles carrés de territoire, 303 millions d'habitants et une richesse nationale de 495 milliards de dollars. Les puissances centrales ont 1.250.000 milles carrés, 147 millions d'habitants et une richesse de 134 milliards de dollars.

« La Dette de l'Entente s'élève à 60 milliards de dollars, soit 14 % de son actif. Les puissances centrales doivent 37 milliards de dollars, soit 28 % de leur richesse nationale. »

La Richesse agricole des Etats-Unis. — Le ministre de l'Agriculture américain annonce que les fermiers ont ensemencé 23 millions d'acres de plus qu'en 1916 (1 acre = 0,4 hectare).

Le nombre des vaches laitières a été augmenté de 390.000; celui du gros bétail de 2 millions de têtes. Pour les moutons, le gain est de 1.300.000, et pour les porcs de 4 millions. En dépit de l'exportation, le nombre des chevaux et mulets dépasse de 454.000 unités celui de 1916.

Le ministre a ajouté : « Tout semble indiquer que nous ferons encore mieux en 1918. »

Les chemins américains et la guerre. — L'exploitation par le gouvernement des chemins de fer se fait de plus en plus systématique. Les Etats-Unis ont été divisés en cinq régions à la tête desquelles sont placés des directeurs régionaux directement responsables vis-à-vis de M. Mac Adoo. A la tête de chaque Compagnie est un directeur fédéral qui, dans beaucoup de cas, est le président de la Compagnie. Le directeur général des chemins de fer fait montre à l'égard de ces hauts fonctionnaires d'une énergie qui surprend tout le monde. Le président du « Virginian Railway » est relevé de ses fonctions pour n'avoir pas promptement exécuté les ordres de M. Mac Adoo.

On améliore la situation des employés. M. Mac Adoo fait de la journée de huit heures la base des salaires qui sont augmentés en raison inverse de leur chiffre. La main-d'œuvre non spécialisée se voit attribuer une bonification de 2 cents 1/2 à l'heure et les ouvriers qualifiés reçoivent un minimum de 55 cents. Plus de distinction de couleur et de sexe. Les nègres et les femmes recevront le même salaire que les hommes lorsqu'ils accompliront le même travail.

Les augmentations de salaires affectent deux millions de personnes et entraînent une dépense supplémentaire annuelle de 300 millions de dollars. Pour y faire face on procède à un relèvement général des tarifs. Celui des marchandises est majoré de 25 pour cent; celui des voyageurs est porté à 3 cents par mille. Les recettes se trouveront ainsi augmentées de 850 millions de dollars. Le public, qui se rend compte de l'importance des chemins de fer dans la vie nationale et qui a confiance dans le gouvernement, acceptera les tarifs nouveaux.

Les quatre grandes Compagnies de transport rapide des marchandises et colis viennent d'être absorbées par le gouvernement. Trois autres moins importantes pourront fondre leurs intérêts avec les premières. On projette des améliorations considérables, 482 millions de dollars vont servir à préparer et augmenter le matériel roulant et 445 mil-

lions de dollars seront consacrés à des améliorations nécessitées par la guerre. La *New York Tribune* souligne que les crédits précédents sont triples de ceux prévus en temps normal par les Compagnies. On cherche, dit le *Sun*, à réparer les bévues causées par une politique stupide et l'on adopte précisément les mesures que l'on condamnerait autrefois. Il espère que cela servira de leçon pour plus tard et que l'on ne retournera plus après la guerre aux errements d'antan. Dans l'ensemble, la presse n'a guère que des éloges pour M. Mac Adoo dont l'esprit de décision et l'énergie sont vivement appréciés.

ALLEMAGNE

Banque Impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 15 juillet 1918 accuse, sur celui du 7 juillet 1918, les variations suivantes :

	7 juillet 1918	15 juillet 1918	Compar.
(En millions de marks)			
Encaisse or.....	2.346	2.347	+ 1
— argent.....	121	121	»
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts.....	1.808	1.768	- 40
Portefeuille d'es-compte.....	15.653	15.216	- 437
Avances.....	5	9	+ 4
Portefeuille titres....	111	119	+ 8
Circulation.....	12.570	12.471	- 99
Dépôts.....	8.320	7.911	- 409

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Dates	Encaisse		Billets de l'Empire (1)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte
	Or	Argent						
31 juil. 1914	1.253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 %
7 août 1918	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	6
23 mai...	2.346	120	1.517	11.700	7.333	14.000	8	5
31 — ...	2.346	120	1.609	12.003	7.635	14.545	7	»
7 juin...	2.346	120	1.631	12.034	7.364	14.309	8	»
15 — ...	2.346	120	1.631	12.042	7.905	14.937	10	»
22 — ...	2.346	121	1.628	12.048	8.118	14.832	5	»
29 — ...	2.346	121	1.786	12.510	9.181	16.671	6	»
7 juillet.	2.346	121	1.808	12.570	8.320	15.653	5	»
15 — ...	2.347	121	1.768	12.471	7.911	15.216	9	»

En outre, au 15 juillet 1918, il y avait en circulation dans le public 7.542 millions de marks de billets de Caisses de Prêts et 341 millions de marks des Bons de Caisse de l'Empire.

(1) Depuis le 7 août 1914, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

Les récoltes de l'Europe orientale. — D'après la *Gazette de Berlin de Midi*, la sécheresse prolongée aura considérablement réduit les récoltes de l'Europe orientale. En Pologne, le seigle et le blé sont au-dessous de la moyenne, tandis que la pomme de terre est satisfaisante. La première fenaison fut mauvaise; la seconde sera probablement meilleure. Les fruits sont excellents. En Ukraine, la sécheresse a empêché le plein développement de la graine. En Roumanie, le blé et le maïs sont au-dessous de la moyenne, ainsi que dans la Dobroudja septentrionale. Les récoltes de la Bulgarie seront normales.

Impôt sur les opérations de Bourse. — En présence du mouvement général de protestation soulevé dans les milieux financiers et commerciaux, il est de plus en plus probable que le nouveau

taux de droits sur les opérations de Bourse, projeté par le gouvernement, sera notablement diminué.

On se rappelle (voir l'*Economiste* du 12 juillet) que le gouvernement impérial demandait un droit fixe de 2 marks par bordereau, au lieu de 30 pfennig. et, en plus, un impôt spécial, dit impôt de guerre de 3 marks par 1.000 marks.

Contre l'évasion fiscale. — De la *Gazette de Francfort* du 16 mai, nous extrayons l'article très intéressant ci-dessous, résumé précis des mesures projetées chez nos ennemis contre l'évasion fiscale :

Le projet élaboré par l'Office du Trésor impérial contre l'évasion fiscale ne peut en aucune façon être combattu dans ses intentions. Le danger existe, qu'après la guerre des gens aisés tentent d'échapper par l'émigration dans des pays plus fortunés aux impôts élevés auxquels il faut s'attendre, et il est manifeste que les mesures les plus sévères seront opportunes pour déjouer ce mouvement. Donc, accord complet sur le principe. Mais le projet prête le flanc à plusieurs critiques.

D'après le projet, tous les sujets de l'Empire allemand, transportant leur résidence à l'étranger après la guerre, sauf quelques exceptions strictement établies, restent assujettis pour les cinq premières années de paix à l'obligation fiscale indigène et doivent fournir à cet effet une garantie de 20 % de leur fortune. La disposition concerne les impôts impériaux d'Etat et communaux; en outre, dans les Etats fédérés il s'agit avant tout des impôts sur le revenu, sur la fortune et sur le produit des valeurs mobilières.

Le projet trace le cercle de l'obligation de façon trop étroite à un certain point de vue et trop large à un certain autre. Il permet aux gens riches de racheter à trop bas prix les charges résultant de la guerre. Cinq ans après la conclusion de la paix, ces charges seront encore très loin d'être couvertes si l'on ne recourt pas à des mesures tout à fait extraordinaires; le capitaliste, qui, avant d'émigrer, n'est astreint qu'au paiement des impôts directs personnels pour cinq ans et qui demeure à l'abri pendant ces cinq années de tous les impôts indirects de l'Empire et des Etats fédérés, ne paierait ainsi qu'une partie de ce qui lui incombe.

En outre, le projet libère entièrement de l'obligation fiscale l'émigrant dont la fortune ne dépasse pas 30.000 marks, bien qu'on ne voit pas très bien pourquoi cette fortune ne participerait pas à la charge commune. D'autre part, le projet va jusqu'à assujettir le revenu du travail tout comme la fortune, à condition toutefois qu'il y ait une fortune supérieure à 30.000 marks.

L'exposé des motifs rappelle à ce sujet que déjà quelques lois d'impôt sur le revenu en vigueur s'appliquent aux sujets de l'Etat deux ans encore après leur établissement à l'étranger; mais cette mesure a déjà provoqué des difficultés injustes et cette généralisation et aggravation de l'idée en question à l'encontre du revenu du travail aurait besoin d'être justifiée en principe. On ne peut la légitimer que si l'on confère à l'Etat un droit non seulement sur la fortune, mais encore sur la totalité de la force-travail de ses citoyens, si on lui édicte, autrement dit, le travail obligatoire général et légal. Tant qu'il n'en est pas ainsi, tant que toute personne possédant la fortune nécessaire a le droit de travailler beaucoup, peu ou pas du tout, il doit être permis à ceux qui travaillent de chercher un lieu de travail où ils le veulent sans en être empêchés par des pénalités fiscales. L'idée comprise dans le projet se rallie à l'interdiction d'émigrer recommandée par le conseiller de justice Bamberger, qui a recueilli beaucoup de sym-

pathies, par exemple chez les industriels, qui voudraient retenir leurs ouvriers de cette manière extrêmement simple. C'est là une nouvelle forme d'esclavage. Si la nécessité économique est assez forte après la guerre pour amener une émigration considérable, on ne pourrait y faire obstacle que par une politique sociale et non pas par des mesures de rigueur. Que l'on donne au citoyen allemand une patrie où il ait la liberté politique et la sécurité économique, et on n'aura pas à craindre l'émigration des sans-fortune. Si l'on est opposé à la prohibition d'émigration et au travail obligatoire, il n'y a pas de raison de soumettre à la fiscalité allemande la force-travail utilisée à l'étranger, à l'instar de la fortune disparue à l'étranger. (A suivre.)

AUTRICHE-HONGRIE

La situation alimentaire. — On écrit de Vienne au *Vorwaerts* :

« Depuis le 15 juin, personne à Vienne n'a mangé ni légumes ni cerises... Cette situation n'est d'ailleurs pas particulière à Vienne : il n'y a pas davantage de légumes dans aucune grande ville de l'Autriche. »

Et le *Vorwaerts* fait ce commentaire qui en dit long sur la situation alimentaire de tous les empires centraux :

« Ceux qui attribuent la disette dont nous souffrons nous-mêmes à la fixation d'un « maximum des prix » feront bien de réfléchir à ce qui se passe en Autriche où il n'y a pas de « maximum », pas plus qu'en Bulgarie, en Hongrie et en Turquie, où la famine est toute pareille. »

Le *Berliner Tageblatt* publie les déclarations suivantes qui ont été faites par M. Paul, ministre autrichien du ravitaillement, à un de ses collaborateurs :

« En temps de paix, l'Autriche importait 20 millions de quintaux de blé. Son principal fournisseur était la Hongrie qui, en raison de la diminution de la production, a dû se limiter à assurer le ravitaillement de l'armée. En outre, la sécheresse de l'an passé a été telle que certaines provinces n'ont même pas eu assez de grain pour les semailles. En conséquence, on a dû réduire la ration de pain de moitié et la ramener de 1.260 grammes par semaine à 630. A Vienne, le pain est composé pour 80 % de maïs roumain. »

« Le bétail ayant diminué, la ration hebdomadaire de viande a été réduite à 200 grammes. Le mauvais état des transports a obligé à diminuer également la ration de pommes de terre. Les enfants et les malades seuls peuvent obtenir du lait. »

« Actuellement, la commission des approvisionnements fournit chaque jour aux Viennois : 83 grammes de pain, 29 grammes de viande, 5 grammes de graisse, 61 grammes de pommes de terre, 24 grammes de marmelade et 6 grammes de café, soit au total 218 grammes de nourriture. »

Accord économique austro-allemand. — En réponse à une interpellation sur les relations germano-austro-hongroises et les négociations de Salzbourg, le président du conseil, M. Wekerlé, a pris la parole à la Chambre des députés hongroise. Il a dit notamment :

« Le comte Burian a, dans son exposé, longuement examiné la question économique. Notre alliance avec l'Allemagne a également, au point de vue économique, une valeur avant tout défensive. Elle ne saurait nullement empêcher la Hongrie d'entretenir avec d'autres Etats des relations commerciales économiques d'un caractère amical. Nous avons pris position contre toute union douanière avec l'Allemagne et nous veillerons à ce que notre rapprochement économique avec cette puis-

sance n'ait aucun caractère agressif, de telle sorte que notre souveraineté et notre liberté d'action restent entières. »

A une question qui lui fut posée par un député, M. Wekerlé répondit :

« Quelle que soit la solution donnée à la question polonaise, notre intérêt sera toujours d'entretenir avec le nouveau royaume les relations économiques les plus étroites. »

En ce qui concerne la conférence de Salzbourg, M. Wekerlé assure qu'il ne s'agit là que de conversations préliminaires dans lesquelles les lignes fondamentales des conventions prévues ne seront même pas établies.

« On avait d'abord eu l'intention de se mettre d'accord sur les lignes principales des traités d'un caractère économique. Mais on a dû renoncer à ce dessein par suite des empêchements qui se sont produits du côté allemand. A Salzbourg, on s'occupera avant tout de questions de tarifs. On préparera peut-être un schéma douanier et le projet d'une nouvelle législation douanière. D'ailleurs, les négociateurs envoyés à Salzbourg n'ont pas de pleins pouvoirs et ils devront, dans tous les cas, demander l'approbation de leurs gouvernements respectifs. Ainsi, les organes législateurs d'Autriche et de Hongrie ne se trouveront pas placés en présence du fait accompli. »

Menace de grève des cheminots. — L'*Arbeiter Zeitung*, de Vienne, annonce que la détresse des cheminots autrichiens augmente tous les jours, et qu'en présence de l'inertie du gouvernement, l'idée de grève fait beaucoup de chemin parmi les ouvriers. Une réunion des comités des diverses organisations des employés de chemins de fer a eu lieu, et elle a décidé que, momentanément, les ouvriers devaient continuer leur travail. Les pourparlers qui sont engagés avec les représentants du gouvernement ne doivent pas être troublés. Mais aussitôt après ces pourparlers, qui dureront encore huit jours, les cheminots autrichiens devront être prêts à suivre les décisions prises par leurs comités.

SUISSE

Création de l'Office fiduciaire. — En exécution de la Convention économique germano-suisse du 15 mai dernier, on vient de créer un *Office fiduciaire suisse*, organisation de contrôle analogue à la S. S. S. et destinée à jouer vis-à-vis de l'Allemagne à peu près le même rôle que la S. S. S. à l'égard de l'Entente. Cet office se compose de 15 membres nommés par le Conseil fédéral. L'assemblée constitutive a eu lieu hier : les statuts ont été adoptés.

En outre, ont été approuvées les dispositions d'exécution qui correspondent au règlement intérieur de la S. S. S. et régissent le trafic des marchandises avec l'Allemagne ainsi que la réexportation de produits provenant d'Allemagne ou fabriqués à l'aide de matières allemandes.

La création de syndicats d'importation semblables à ceux de la S. S. S. est prévue. Pour le moment, entrent seuls en ligne de compte : 1° un syndicat des charbons ; 2° un syndicat des fers, aciers et métaux ; 3° un syndicat des produits chimiques et pharmaceutiques, et 4° un syndicat général pour les marchandises ne rentrant pas sous les chiffres 1 à 3. On a toutefois renoncé à la création d'un syndicat spécial des charbons ; ses tâches, ses attributions et ses droits seront confiés à la centrale des charbons S. A. à Bâle.

ARGENTINE

Situation financière. — Dans son message du 16 mai, le Président expose comme suit la situation financière de la nation. Les dépenses autori-

Revue Commerciale

L'état des récoltes et le prix des céréales. — Le *Journal officiel* vient de publier les résultats comparatifs des enquêtes du ministère de l'Agriculture sur l'état de diverses cultures au 1^{er} juin des années 1918 et 1917. Voici les chiffres des superficies cultivées et les moyennes générales de la situation culturale, qui ne constituent pas d'ailleurs une indication absolue, parce que, pour certains des produits envisagés, les ensemencements ou les plantations n'étaient pas terminés au 1^{er} juin. Rappelons que 100 signifie très bon, 80 bon, 60 assez bon, 50 passable, 30 médiocre.

	1 ^{er} juin 1918		1 ^{er} juin 1917	
	Superficies Moyennes	Superficies Moyennes	Superficies Moyennes	Superficies Moyennes
	Hectares		Hectares	
Mais.....	340.185	65	298.620	74
Pommes de terre...	1.383.150	70	1.432.240	72
Topinambours.....	107.680	76	105.411	75
Betteraves à sucre..	68.550	71	71.822	74
— de distillerie	20.320	72	22.698	73
— fourragères.	490.512	69	475.035	69
Prairies artificielles.	2.596.330	75	2.669.720	69
— temporaires..	325.770	74	321.910	69
Fourrages verts annuels.....	583.770	73	579.170	65
Prés naturels.....	4.559.090	71	4.643.770	70
Herbages.....	1.672.040	77	1.591.760	70
Vignes.....	1.535.643	66	1.569.762	74
Pommes et poires à cidre.....	»	37	»	81
Houblon.....	1.092	62	1.724	65
Tabac.....	4.516	67	5.430	58

Un décret publié le 24 juillet à l'*Officiel* fixe les prix et les règles à appliquer aux céréales récoltées en 1918.

Les prix maxima d'acquisition par l'Etat sont ceux qui ont été établis par le décret du 21 mai dernier.

Quant aux prix de rétrocession aux meuniers, ce sont ceux actuellement pratiqués en vertu du décret du 30 novembre 1917.

Les règles applicables à la réalisation des céréales pour la campagne dernière sont maintenues pour la campagne 1918-1919 ; toutefois, certaines modifications y sont apportées pour empêcher quelques abus qu'avait révélés la pratique en matière de circulation des céréales et déchets de céréales.

Le décret fixe en même temps le régime à suivre pour la meunerie et les prix des sons. Les prix de ces dernières denrées sont augmentés ; par contre, le prix de vente de la farine par les meuniers est réduit de 51 à 50 francs les 100 kilos, en vue de tenir compte de l'augmentation des frais de la fabrication du pain.

Ce régime entrera en application à partir du 1^{er} août prochain.

Production et consommation mondiales du caoutchouc. — Les statistiques de la *National City Bank* de New-York montrent que, tandis que la production mondiale du caoutchouc a passé de 69.000 tonnes en 1907 à 257.000 tonnes en 1917, la consommation du caoutchouc aux Etats-Unis a passé de 30.000 tonnes en 1907 à 182.000 tonnes en 1917. La consommation du caoutchouc aux Etats-Unis a donc sextuplé pendant la dernière décennie, alors que la production mondiale a quadruplé. En 1914, les Etats-Unis absorbaient 44 % de la production du monde ; en 1917, ils en ont absorbé 71 %. Un milliard de dollars ont été dépensés pendant la période 1907-1917 pour l'achat de 700.000 tonnes de

sées par le budget de 1917 s'élevaient à 493.024.807 piastres m/n, mais les recettes n'ont atteint que 352.303.632 piastres m/n. Il en résultait un déficit de 140.721.175 piastres, mais on a fait dans les dépenses des réductions se montant à 46.536 piastres et on a obtenu de nouveaux prêts à court terme pour 64.520.000 piastres. La dette consolidée de l'Etat se chiffrait, à la fin de décembre dernier, à 1.244.248.911 piastres m/n. La longueur totale des chemins de fer de l'Etat était de 639.000 kilom. ; leur exploitation en 1917 a laissé une perte de 1.724.618 piastres m/n. Pendant l'exercice, il a été exécuté des travaux sanitaires pour fournir l'eau à 5.617 bâtiments ; l'exploitation de ces travaux a laissé un bénéfice de 4.956.532 piastres m/n, en diminution de 2.500.000 piastres m/n sur ceux de 1916.

D'après un rapport du directeur général des statistiques, l'Argentine a exporté en 1917 des produits pour une somme totale de 550.170.049 piastres or et la valeur totale des importations est évaluée à 380.321.178 piastres or.

Le papier monnaie, les pièces de nickel et de cuivre en circulation s'élevaient, à la date du 15 mai, à 1.154.455.819 piastres m/n.

Au 31 mars dernier, le montant des sommes en or déposées dans les légations à l'étranger était beaucoup plus élevé que l'année précédente à pareille date. Ainsi, le total de la réserve en or de la caisse de conversion se chiffrait au 31 mars à 358.813.509 piastres dont 96.415.414 piastres dans les légations à l'étranger. Les chiffres correspondants de l'année précédente étaient 316.844.746 piastres et 55.254.373 piastres.

La récolte du maïs et son utilisation. — La récolte de maïs en Argentine pour 1917-1918 est officiellement évaluée à 4.335.000 tonnes. La consommation intérieure et les semailles demandent de 1.700.000 à 2 millions de tonnes, de sorte qu'il resterait plus de 2 millions de tonnes disponibles pour l'exportation, mais qui les achètera et comment les transporter ?

En présence de la cherté du charbon et du bois, plusieurs compagnies de chemins de fer ont fait des expériences avec le maïs, employé comme combustible pour la chauffe des locomotives. Les résultats ont été satisfaisants. Il est probable que si les prix du maïs venaient à tomber plus bas, faute de débouchés, les compagnies en feraient des achats considérables pour cet usage.

Des Argentins s'émeuvent avec raison de la destination qu'est menacé de recevoir un de leurs principaux produits, qui s'en trouvera fort déprécié, et ils demandent si les Alliés ne pourraient faire un effort pour acheter et transporter la majeure partie de ce grain qui est d'excellente qualité, cette année, paraît-il, pour l'exportation.

Il est certain que ces maïs trouveraient un emploi plus utile et plus humanitaire s'ils servaient à l'alimentation des pays alliés au lieu d'être consommés par des locomotives ; mais, comme l'a dit M. Lawson Johnston, président d'une société anglaise opérant au Rio-de-la-Plata, il faudrait que l'Argentine fit, de son côté, un effort pour assurer l'exportation de cette céréale. De même qu'elle a ouvert un crédit de 40 millions de livres sterling aux Alliés pour leur faciliter l'achat et l'exportation de ses blés, M. Lawson Johnston suggère qu'elle devrait doubler ce crédit ce qui garantirait la vente et le transport des maïs et d'autres produits, le remboursement pouvant être fait en produits manufacturés pendant un certain nombre d'années. Tout le monde trouverait son compte à ce troc international qui résoudrait du même coup la question des changes monétaires.

